

En comptabilisant en secret les cas de COVID 19 La Poste ment sur le dos des postier·e·s

Depuis le début de la crise, SUD PTT demande à la direction de La Poste de communiquer sur le nombre de cas de COVID 19 dans l'entreprise. Notre fédération essaye de recenser les cas déclarés dans l'entreprise et nous avons décompté à ce jour au moins 129 cas (avérés) et près de 500 suspicions rien que sur la Maison Mère avec nos seuls moyens.

Il était évident pour SUD PTT que ce chiffre était loin de la réalité, la direction pratiquant une omerta sur les cas avérés. Devant notre insistance pour une transparence totale, la direction se réfugie derrière la RGPD et la CNIL affirmant qu'elle ne peut pas tenir le décompte des cas car cela serait illégal. Mais là, La Poste ne semble pas mesurer l'importance de ces informations cruciales pour enrayer une épidémie !!!

Depuis aujourd'hui elle a ordonné aux directions locales de ne plus communiquer oralement sur les cas avérés ou asymptomatiques lié au COVID 19.

Or, nous venons d'obtenir un document du siège (ci dessous) qui concerne seulement la branche Réseau (un quart des effectifs totaux) et qui récence 167 cas de COVID au 25 mars.

La direction ment donc aux organisations syndicales en affirmant qu'elle ne tient pas de recensement. Et on le comprend au vu des chiffres qu'elle tient elle-même, bien supérieurs à ceux (déjà alarmants) que nous avons collectés sur toute La Poste. Une opacité très inquiétante de la part d'une direction, qui en connaissance de causes, expose de fait nombre de postier·e·s et d'usager·e·s à un danger immédiat.

Nous avons assigné la Poste au tribunal la semaine prochaine, notamment à cause des mensonges et de l'omerta de la direction devant la catastrophe sanitaire en cours. Il semble que cette procédure soit plus que jamais nécessaire pour que les mesures les plus élémentaires de transparence et d'évaluation des risques prévalent avant toute continuité du service public postal.

Le sujet est trop grave ! Nous exigeons la transparence totale et toutes les informations indispensables aux postier·e·s et à aux organisations syndicales pour enrayer cette épidémie !

Rappel

La fédération SUD PTT tiendra une conférence de presse en présence de son avocat
LE LUNDI 30 MARS 2020 À 11H00

Paris, le 27 mars 2020